



LIEU HISTORIQUE NATIONAL
DU CANADA

S.S. *KENO*

Plan directeur



Parcs
Canada

Parks
Canada

Canada

LIEU HISTORIQUE NATIONAL
DU CANADA

S.S. *KENO*

Plan directeur

2004

Plan directeur du lieu historique national du Canada S.S. *Keno*.

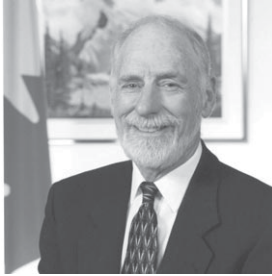
© Sa Majesté la reine du chef du Canada, représentée par le Directeur général de Parcs Canada, 2004

R63-245/2004F

ISBN : 0-662-85199-4

Also available in English

Avant -propos



Les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada sont l'âme de notre pays et le cœur de ce que nous sommes. Ce sont des endroits magiques et merveilleux indissociables de notre patrimoine. Chacun d'eux raconte sa propre histoire. Ensemble, ils mettent en relief les richesses du passé, les promesses de l'avenir et tissent un lien entre tous les Canadiens et Canadiennes.

Ce que nous chérissons comme faisant partie de notre identité nationale, nous le reconnaissons également à titre de responsabilité nationale. La préservation et la protection de l'exceptionnel patrimoine culturel et naturel du Canada incombent à tous les citoyens et citoyennes de ce pays. Ensemble, nous nous appliquons à garder intacts nos parcs nationaux, nos lieux historiques nationaux et nos aires marines nationales de conservation au bénéfice de la génération actuelle et de celles qui la suivront. Pour nous acquitter de cette tâche, nous devons prendre des mesures concrètes qui s'inscrivent dans une pensée à long terme.

Ces principes constituent le fondement du nouveau plan directeur du lieu historique national du Canada S.S. *Keno*. Vous me permettrez de témoigner ma plus sincère appréciation aux nombreux Canadiens et Canadiennes qui ont participé par leur réflexion à l'élaboration de ce plan. Je voudrais remercier en particulier l'équipe très dévouée de Parcs Canada de même que tous les particuliers et les organisations locales qui ont contribué à ce document, pour leur détermination, leur travail soutenu, leur esprit de collaboration et leur extraordinaire sens de la gestion du patrimoine.

Dans ce même esprit de partenariat et de responsabilité, j'ai le plaisir d'approuver le Plan directeur du lieu historique national du Canada S.S. *Keno*.

A handwritten signature in dark ink, reading "David Anderson". The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke at the end.

David Anderson
Ministre de l'Environnement

■ Recommandations issues du plan

Plan directeur

Lieu historique national du Canada S.S. Keno

RECOMMANDÉ PAR:



Alan Latourelle
Directeur général,
Parcs Canada



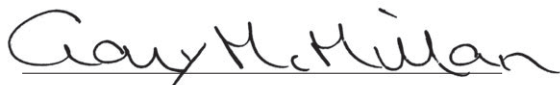
Christina Cameron
Directeur général,
Lieux historiques nationaux, Parcs Canada



Gaby Fortin
Directeur général,
Ouest et Nord du Canada, Parcs Canada



Ken East
Directeur, Unité de gestion
Unité de gestion du Yukon, Parcs Canada



Gary McMillan
Directeur
Lieu historique national S.S. Keno
Parcs Canada

■ Lieu historique national du Canada S.S. Keno

Sommaire à l'intention de la direction	1
Toile de fond	1
1 : Introduction	3
1.1 Élaboration du plan directeur du lieu historique	6
1.2 Contexte régional	7
2 : Un lieu d'importance historique	9
Intégrité commémorative	9
2.1 Ressources	9
2.2 Messages	13
2.3 Autres valeurs patrimoniales	15
3 : Un lieu pour les gens	17
3.1 Tourisme patrimonial	17
3.2 Services aux visiteurs	18
4 : Un lieu pour l'intendance	21
4.1 Collaboration	21
4.2 Opérations et administration	22
4.3 Évaluation environnementale du plan directeur	24
5 : Stratégie de mise en œuvre	25
Glossaire	26

Figures

Figure 1	Lieux historiques nationaux du Canada administrés par l'Unité de gestion du Yukon de Parcs Canada	5
Figure 2	Emplacement du S.S. Keno à Dawson	8

■ Sommaire à l'intention de la direction

Toile de fond

Le S.S. *Keno* appartenait à une flotte de bateaux à roue qui ont joué un rôle de premier plan dans l'histoire du territoire du Yukon et de la ruée vers l'or du Klondike. Sans les bateaux à roue, l'or du Klondike serait resté dans les collines pendant encore un demi-siècle au moins, et le développement de l'Ouest et du Nord canadien en aurait été retardé d'autant.

Le S.S. *Keno* fut construit pour le tronçon de 290 km qui sépare Stewart et Mayo Landing pour y transporter le minerai d'argent, de plomb et de zinc des mines du district de Mayo. En 1938, il transporta plus de 8 165 tonnes de minerai, chacun des sacs étant manutentionné manuellement.

Le bateau fut déplacé à son poste d'amarrage actuel, dans le secteur riverain de Dawson, en 1960. À son dernier voyage à Dawson, le S.S. *Keno* transporta 21 passagers, la plupart des journalistes et des photographes de la presse écrite.

En novembre 1958, la Commission des lieux et monuments historiques du Canada (CLMHC) fit la recommandation suivante : *La Commission souhaiterait faire du transport au Canada un thème d'importance historique nationale et préserver certains exemples des différents moyens de transport utilisés au pays. Elle estime qu'il est d'importance historique nationale de préserver un ou des exemples représentatifs du transport fluvial par vapeur.*

En mai 1959, la CLMHC recommanda au gouvernement fédéral d'acheter l'un des bateaux à roue à Whitehorse et d'en entreprendre la conservation. Dans le cadre du festival de Dawson en 1962, Parcs Canada remit à neuf le S.S. *Keno* pour en faire une attraction touristique, et, à son ouverture, le 1^{er} juillet, le ministre déclara le bateau lieu historique national.

Situation actuelle

La préparation d'un plan directeur pour ce qu'on appelait les « lieux historiques nationaux du Klondike » débuta en 1992 et comprit des consultations pour inciter le public à participer au choix de l'orientation de la gestion de tout le complexe historique de Dawson.

Les projets de restauration et d'ameublement de la résidence du commissaire et du domaine, la stabilisation du S.S. *Keno* et la remise en état de la drague n° 4 sont maintenant achevés ou en bonne voie d'exécution. Les travaux de stabilisation du S.S. *Keno*, qui comprennent l'enlèvement de l'amiante, une nouvelle assise, la protection contre les incendies, l'entoilage des ponts et le remplacement des pièces de charpente pourries de la superstructure, sont pratiquement terminés.

Objectif de commémoration

L'objectif de commémoration est un énoncé décrivant les éléments du lieu historique qui revêtent une importance nationale. Il renvoie spécifiquement aux recommandations de la CLMHC qui ont été approuvées par le ministre et qui reconnaissent principalement, en ce qui concerne le S.S. *Keno*, que le lieu historique est d'importance nationale parce qu'il est représentatif des vapeurs à roue qui sillonnèrent les lacs et les cours d'eau du Yukon. Le S.S. *Keno* a tout particulièrement de la valeur pour les raisons suivantes :

- l'intégralité de la coque, de la superstructure, du système de propulsion et des systèmes auxiliaires du bateau;
- l'unité encore évidente du vapeur et de son équipement original, tels qu'ils étaient au moment où Parcs Canada en a fait l'acquisition;
- la qualité de la construction du vapeur et de ses composants, y compris le vaigrage à franc-bord bien exécuté;

- sa qualité en tant qu'exemple des vapeurs rapides à faible tirant d'eau qui naviguaient dans les eaux difficiles du cours supérieur du fleuve Yukon;
- les grandes caractéristiques des systèmes reliés à la structure du bateau et à sa double fonction de navire de charge et de navire de croisière.

Propositions pour la gestion du lieu historique

Pour gérer le lieu historique national S.S. *Keno*, Parcs Canada compte prendre les mesures suivantes :

- conserver l'apparence et l'intégrité physique du vapeur, dont témoignent sa dimension, les matériaux de surface, la couleur, la construction et la conception de la coque et les éléments extérieurs, tels qu'ils étaient au moment où Parcs Canada en a fait l'acquisition, selon la *Politique sur la gestion des ressources culturelles*;
- conserver l'intégrité de l'ossature portante, des systèmes mécaniques et de l'aménagement fonctionnel de l'espace, à l'intérieur comme à l'extérieur;
- évaluer, préserver et entretenir les ressources historiques meubles liées à l'objectif de commémoration;
- encourager activement la création de liens et la collaboration avec d'autres instances, de façon à maintenir l'intégrité de l'endroit désigné;
- maintenir et reconnaître la contribution visuelle du S.S. *Keno* à l'intégrité commémorative du lieu historique national du Complexe-Historique-de-Dawson, y compris la proximité et l'accessibilité visuelle du fleuve, de même que les panoramas du bateau et du fleuve;
- veiller à ce que le public connaisse l'importance du S.S. *Keno* ainsi que sa contribution au lieu historique national du Complexe-Historique-de-Dawson et au réseau des lieux historiques nationaux du Canada;
- en saison, offrir aux visiteurs un accès, des installations et des services sûrs;
- veiller à ce que Parcs Canada collabore avec d'autres intervenants à la mise en valeur de toute l'histoire et de tout le patrimoine des cours d'eau intérieurs du Yukon ainsi qu'à la promotion du S.S. *Keno* comme destination au Klondike;
- gérer le lieu historique et les ressources connexes selon les politiques et les directives décrites dans la *Politique sur la gestion des ressources culturelles*, la *Politique sur les lieux historiques nationaux* et le programme général de Parcs Canada.

■ 1 : Introduction

La nouvelle de la richesse du Klondike se répandit si vite dans le monde extérieur que 57 vapeurs immatriculés, transportant à leur bord plus de 10 886 tonnes d’approvisionnements, vinrent s’amarrer dans la ville de Dawson, entre juin et septembre 1898. Un an plus tard, 60 vapeurs, 8 remorqueurs et 20 barges assuraient le service sur le fleuve Yukon.

Le vapeur à roue, avec ses chaudières à bois, donna lieu à une forte activité le long du fleuve, car des camps de bois y furent établis pour ravitailler les bateaux. Selon sa taille, un vapeur consommait environ 120 cordes de bois par voyage. Les contrats de bois se chiffraient par milliers de dollars par an et créèrent de très nombreux emplois.

Le vapeur poussait les barges devant lui pour le transport des marchandises. Ces dernières étaient tout aussi diverses que pouvaient l’être les exigences particulières d’un riche pays de l’or. Le matériel d’exploitation des mines et la nourriture pour les chevaux et les chiens voisinaient les verres à facettes en cristal et la lingerie fine. Le bacon, les haricots, la farine et la dynamite partageaient l’espace de chargement avec les vins d’appellation contrôlée, les huîtres en conserve et les robes du soir.

Les officiers aux commandes de ces navires étaient d’une trempe spéciale. Ils étaient ingénieux, autonomes et en lutte constante contre un fleuve qui pouvait receler de nombreux dangers. Un grand nombre d’entre eux étaient des hommes du fleuve Mississippi, d’autres des capitaines au long cours.

Lorsque Parcs Canada en fit l’acquisition, le S.S. *Keno* mesurait 40 m de long et 10 m de large. Il avait été à l’origine construit pour le tronçon de 290 km qui sépare Stewart et Mayo Landing pour y transporter le minerai d’argent, de plomb et de zinc des mines du district de Mayo. La chaudière à bois fournissait la vapeur à deux moteurs monocylindres. Le minerai était accumulé sur la rive du fleuve, à Mayo, pendant tout l’hiver, en attendant l’arrivée du bateau à la mi-mai. En 1938, le S.S.

Keno transporta plus de 8 165 tonnes de minerai, chacun des sacs étant manutentionné manuellement.

La construction du chemin de fer White Pass and Yukon Route en 1900 mit fin à la navigation dangereuse de Bennett à Whitehorse. Pendant un demi-siècle, les vapeurs parcoururent les 2 736 km de cours d’eau entre Whitehorse et St. Michael, en Alaska.

Le S.S. *Keno* faisait partie d’une flotte qui joua un rôle de premier plan dans l’histoire du territoire du Yukon. Sans les bateaux à roue, l’or du Klondike, ainsi que l’argent, le plomb et le zinc du district de Mayo, serait resté dans les collines pendant encore un demi-siècle au moins, et le développement de l’Ouest et du Nord canadien en aurait été retardé d’autant.

Le bateau fut déplacé en 1960 à son poste d’amarrage actuel, dans le secteur riverain de Dawson, à côté de la Banque de commerce canadienne. À son dernier voyage à Dawson, le S.S. *Keno* transporta 21 passagers, la plupart des journalistes et des photographes de la presse écrite.

Objectifs des lieux historiques nationaux

Les objectifs des lieux historiques nationaux sont ainsi résumés dans les *Principes directeurs et politiques de gestion* de Parcs Canada :

- Favoriser la connaissance et l’appréciation de l’histoire du Canada grâce à un programme national de commémoration historique.
- Assurer l’intégrité commémorative des lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada (figure 1) et, à cette fin, les protéger et les mettre en valeur pour le bénéfice, l’éducation et la jouissance des générations actuelles et futures, avec tous les égards que mérite l’héritage précieux et irremplaçable que représentent ces lieux et leurs ressources.

- Encourager et appuyer les initiatives visant la protection et la mise en valeur d'endroits d'importance historique nationale qui ne sont pas administrés par Parcs Canada.

La commémoration met l'accent sur les éléments du lieu historique qui revêtent une importance nationale et intègre la protection aussi bien que la mise en valeur. La Politique sur les lieux historiques nationaux précise ce qui suit : *La protection et la mise en valeur de ces lieux sont des éléments fondamentaux de la commémoration puisque, sans protection, il ne peut y avoir de lieux historiques dont le public puisse profiter et que, sans mise en valeur, il est virtuellement impossible d'expliquer au public où et comment s'inscrit le lieu dans l'histoire du Canada.*

Intégrité commémorative

Parcs Canada se sert du terme « intégrité commémorative » pour décrire la santé ou le caractère entier d'un lieu historique national du Canada. On dit d'un lieu historique qu'il possède une intégrité commémorative lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- les ressources qui symbolisent ou représentent son importance ne sont ni altérées ni menacées;
- les raisons qui donnent au lieu historique son importance nationale sont bien communiquées au public;
- les valeurs patrimoniales du lieu historique sont respectées par tous ceux et celles dont les décisions ou les actions influent sur le lieu historique.

Pour chacun des lieux historiques nationaux qui relèvent de sa compétence, Parcs Canada rédige un énoncé d'intégrité commémorative dont il se sert pour maintenir le cap sur les éléments les plus importants et pour veiller à ce que le lieu historique soit considéré comme un ensemble plutôt que comme une série de ressources individuelles.

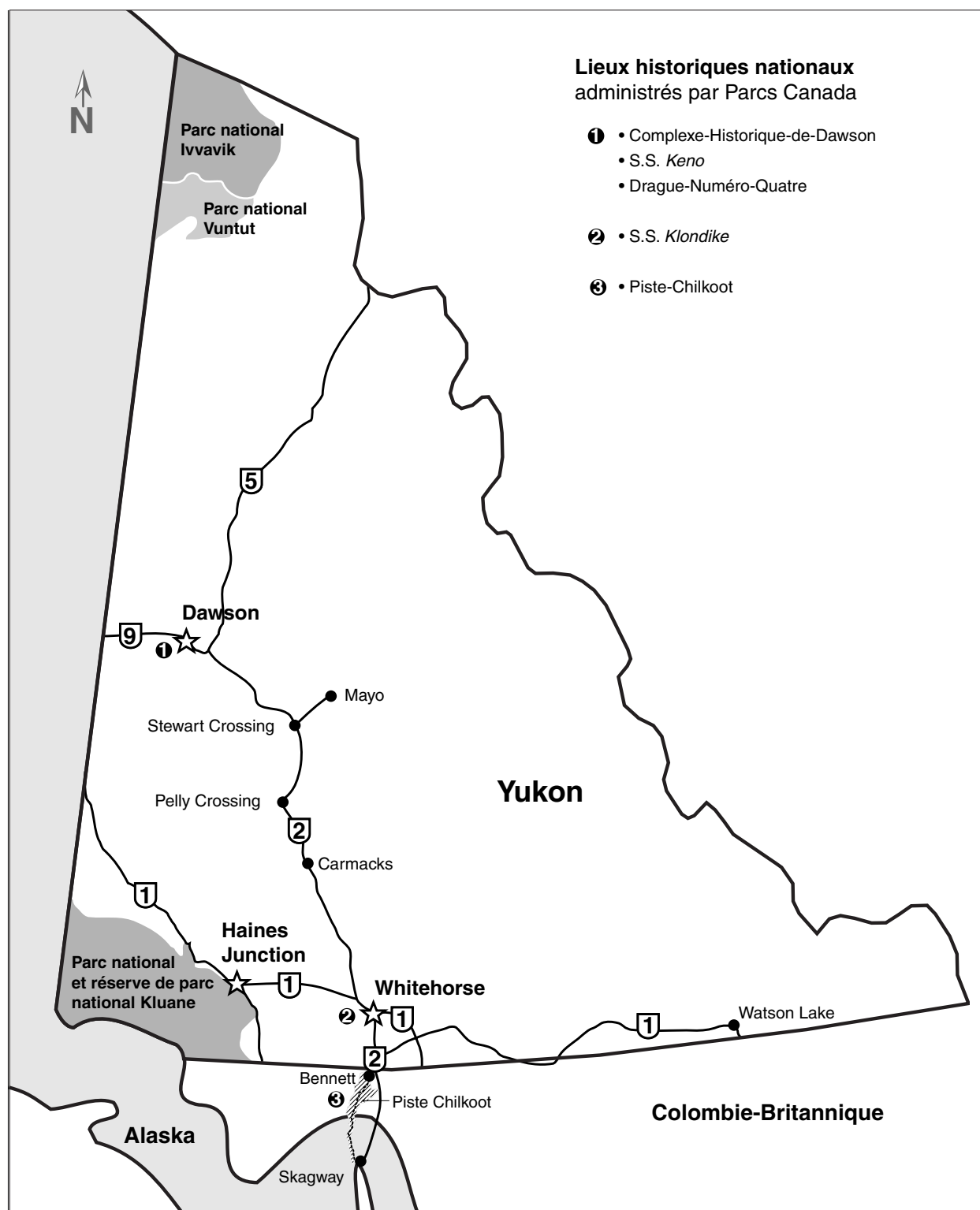
Pour ce faire, il importe de cerner et d'évaluer les caractéristiques qui ont fait l'objet des recommandations de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada (CLMHC) et qui ont contribué à la création

officielle du lieu historique par le ministre. Les caractéristiques qui revêtent de l'importance pour l'ensemble de la population canadienne sont des ressources culturelles de niveau I. Celles qui ont une valeur historique d'importance régionale ou locale sont des ressources culturelles de niveau II. Parcs Canada gérera les ressources culturelles de niveau I et de niveau II conformément aux principes de la *Politique sur la gestion des ressources culturelles*.

Pour protéger l'intégrité commémorative d'un lieu historique, il faut à tout prix avoir une bonne compréhension de la valeur historique, c'est-à-dire être en mesure de définir la portée de l'endroit désigné d'importance nationale. La *Politique sur la gestion des ressources culturelles* exige que Parcs Canada fasse une évaluation des ressources non seulement pour en déterminer le niveau mais aussi pour établir « ce qui en constitue la valeur », c'est-à-dire quelles qualités et caractéristiques particulières donnent à une ressource culturelle donnée son cachet historique. La valeur historique réside aussi bien dans des caractéristiques physiques (tangibles ou « artefactuelles ») que dans des caractéristiques symboliques (intangibles ou associatives). En outre, elle peut provenir d'une association à diverses périodes de l'histoire ou à un épisode particulier, ou encore d'une interaction entre la nature et l'activité humaine.

À l'étape de la dernière ébauche de ce document, Parcs Canada a élaboré et approuvé un énoncé d'intégrité commémorative pour le lieu historique. Cet énoncé, qui porte sur les trois éléments susmentionnés de l'intégrité commémorative, établit les priorités de gestion pour le lieu historique; il s'assimile en fait aux buts et aux objectifs d'intégrité commémorative énoncés dans le présent document. L'intégrité commémorative constitue également l'assise sur laquelle se fondera Parcs Canada pour faire rapport à la population canadienne sur l'état de ses lieux historiques nationaux.

Figure 1. Lieux historiques nationaux du Canada administrés par l'Unité de gestion du Yukon de Parcs Canada



1.1 Élaboration du plan directeur du lieu historique

Les plans directeurs visent à préserver l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux et à assurer l'application des principes et des pratiques de gestion des ressources culturelles.

Les buts, les objectifs et les mesures de gestion exposés dans le présent document reflètent l'engagement officiel qu'a pris Parcs Canada, celui d'assurer la protection et la mise en valeur des lieux historiques nationaux placés sous la gérance directe de l'Unité de gestion du Yukon. Ce document présente également un cadre pour la prise de futures décisions de gestion, la mise en oeuvre du programme et la planification détaillée des programmes de chaque lieu historique.

L'élaboration de ce plan a nécessité l'apport de représentants de nombreuses disciplines et de nombreux groupes d'intérêt public, qui ont dû agir dans le respect des lois applicables et tenir compte de divers programmes et politiques gouvernementaux. Le processus de planification suivi est résumé dans les sections applicables du présent document. Le plan sera examiné dans un délai de cinq ans à compter de la date de son approbation, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* (1998) qui touchent aux plans directeurs des parcs nationaux, des lieux historiques nationaux et des aires marines nationales de conservation.

Dans la mise en oeuvre de ce plan, Parcs Canada mettra l'accent sur le maintien de l'intégrité commémorative et sur la prestation de services appropriés et économiques au public. Le présent plan expose un cadre de responsabilisation comprenant les éléments suivants :

- **buts** (font ressortir les éléments les plus importants pour la gestion d'un lieu historique) énoncés pour le lieu historique en tant que lieu d'importance historique, lieu pour les gens et lieu pour l'intendance;
- ensemble d'**objectifs** (cibles mesurables) pour chacun des buts énoncés;

- ensemble de **mesures clés** qui doivent être prises pour faciliter l'atteinte de chaque ensemble d'objectifs.

Parcs Canada entend concentrer ses efforts sur le maintien de l'intégrité commémorative et écologique et la prestation de services appropriés et économiques aux visiteurs.

Le présent plan directeur établit le cadre qui orientera les plans d'affaires et les plans de travail du lieu historique national pour les cinq à dix prochaines années. Parcs Canada se servira de ces plans aux fins suivantes : assurer l'exécution et l'amélioration des opérations du lieu historique, décrire les stratégies de gestion à adopter pour la mise en oeuvre du plan et rédiger des rapports sur l'état du lieu historique. Les plans d'affaires représentent le mécanisme dont compte se servir Parcs Canada pour prendre les mesures de gestion nécessaires à l'atteinte des buts et des objectifs énoncés dans le présent document.

En novembre 1958, la Commission des lieux et monuments historiques du Canada (CLMHC) examina les bateaux à roue du Yukon, dans le contexte plus large de l'histoire des transports au Canada. Elle fit les recommandations suivantes : *La Commission souhaiterait faire du transport au Canada un thème d'importance historique nationale et préserver certains exemples des différents moyens de transport utilisés au pays. Elle estime qu'il est d'importance historique nationale de préserver un ou des exemples représentatifs du transport fluvial par vapeur.*

Six mois plus tard, à sa réunion de mai 1959, la CLMHC déclara en outre qu'elle recommandait d'acheter un des vapeurs à roue à Whitehorse et d'en entreprendre la conservation.

Dans le cadre du festival de Dawson en 1962, Parcs Canada remit à neuf le S.S. *Keno* pour en faire une attraction touristique et un lieu d'hébergement. À son ouverture, le 1^{er} juillet, le ministre déclara le bateau lieu historique national.

En novembre 1987, la CLMHC réaffirma l'importance nationale du S.S. *Keno* et du S.S. *Klondike*. La Commission recommanda en outre de stabiliser le S.S. *Keno* en raison de la dimension visuelle qu'il ajoutait à Dawson.

La préparation d'un plan directeur pour ce qu'on appelait les « lieux historiques nationaux du Klondike », dont le S.S. *Keno* faisait partie, débuta en 1992. Entre 1992 et 1994, trois bulletins furent préparés pour solliciter la participation du public au choix de l'orientation future de la gestion des « lieux historiques nationaux du Klondike ». Ces bulletins faisaient partie d'une vaste consultation populaire qui visait à encourager le public à participer à l'orientation de la gestion du complexe historique de Dawson, dont le S.S. *Keno*.

Dans son bulletin de mars 1994, Parcs Canada définit trois grands projets d'aménagement pouvant être entrepris dans un avenir immédiat. Ces projets comprenaient l'achèvement de la restauration de la résidence du commissaire et du domaine, la stabilisation du S.S. *Keno* et la remise en état de la drague n° 4. Les trois projets sont maintenant achevés ou en bonne voie d'exécution. Les travaux de stabilisation du S.S. *Keno*, qui comprennent l'enlèvement de l'amiante, une nouvelle assise, la protection contre les incendies, l'entoilage des ponts et le remplacement des pièces de charpente pour-ries de la superstructure, sont pratiquement terminés. Le présent plan

directeur a été élaboré dans le but exprès d'orienter la gestion du lieu historique national du Canada S.S. *Keno*.

Parcs Canada a retardé la rédaction de l'ébauche finale du plan directeur afin de tenir compte des nouveaux principes directeurs et politiques de gestion approuvés par le gouvernement fédéral en 1994 pour la gestion des lieux historiques nationaux. Ces nouveaux principes et politiques ont donné lieu à l'élaboration d'énoncés d'intégrité commémorative pour les lieux historiques nationaux gérés par Parcs Canada, notamment un énoncé pour le S.S. *Keno* en 1997. Cet énoncé figure dans le présent plan directeur et fait de l'intégrité commémorative du lieu historique une priorité de gestion.

1.2 Contexte régional

Le lieu historique national S.S. *Keno* est situé dans le secteur riverain de Dawson, entre la rue Front et le fleuve Yukon (figure 2). La rive opposée du fleuve est gardée dans son état naturel et cadre bien avec le décor du lieu historique national.

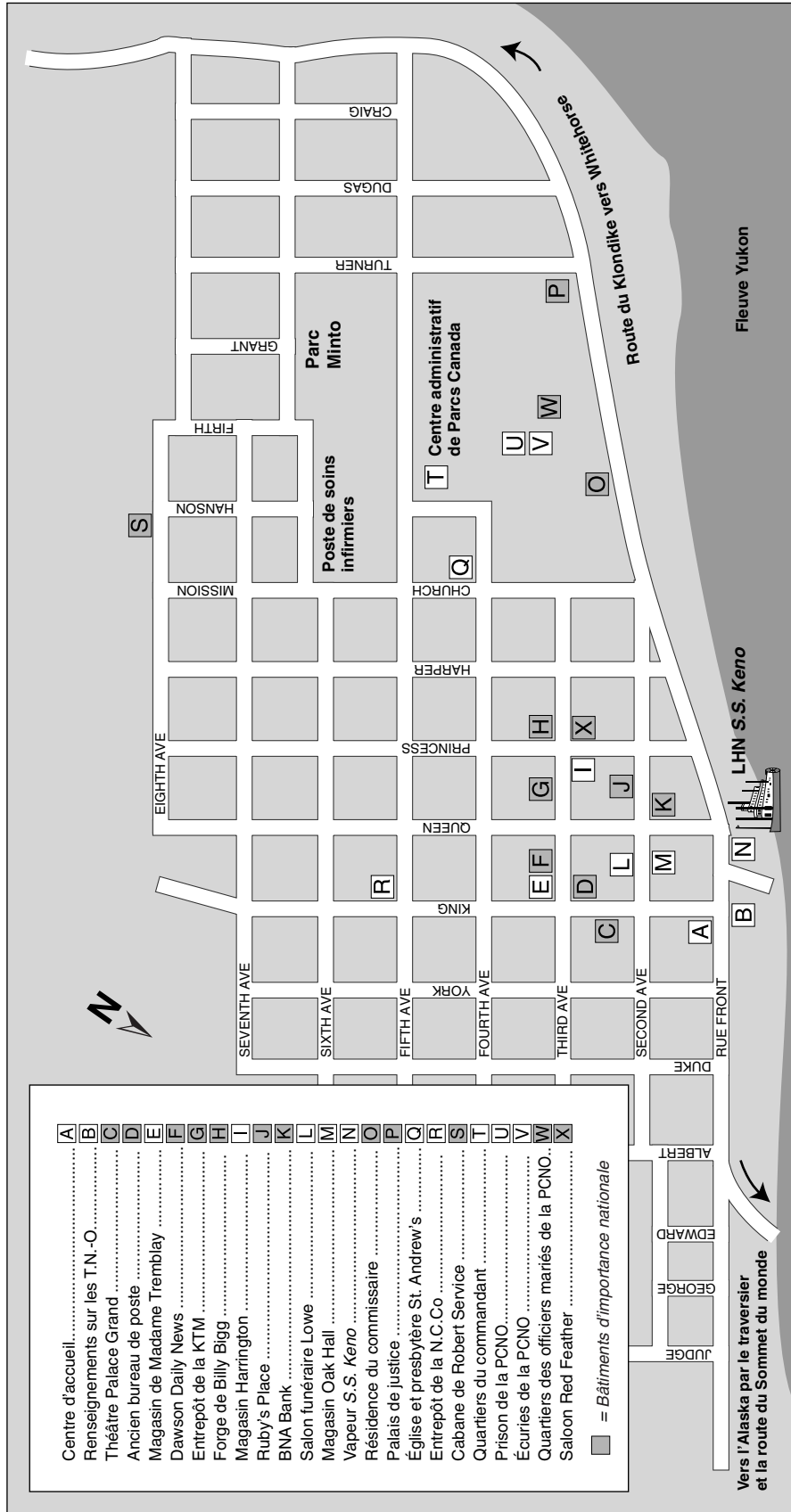


Figure 2.
Emplacement du
S.S. Keno à Dawson

■ 2 : Un lieu d'importance historique

Intégrité commémorative

RESPONSABILITÉ ■ *Parcs Canada doit faire du maintien de l'intégrité commémorative du lieu historique une priorité absolue.*

La *Loi sur les lieux et monuments historiques* (1953) prévoit la création de lieux historiques nationaux comme le S.S. Keno. Parcs Canada a pour mandat d'assurer l'intégrité commémorative de tous les lieux historiques nationaux qui relèvent de sa compétence.

Objectif de commémoration

L'objectif de commémoration est un énoncé décrivant les éléments du lieu historique qui revêtent une importance nationale. Il renvoie spécifiquement aux recommandations de la CLMHC qui ont été approuvées par le ministre. La directive principale de la CLMHC reconnaît l'importance nationale du lieu historique parce que le S.S. Keno est représentatif des vapeurs à roue qui sillonnèrent les lacs et les cours d'eau du Yukon.

Objectif de commémoration

Le S.S. Keno revêt une importance historique nationale parce qu'il est représentatif des vapeurs à roue qui sillonnèrent les lacs et les cours d'eau du Yukon (1997).

Protéger les ressources qui symbolisent l'importance du lieu historique, communiquer efficacement les messages qui expliquent pourquoi le lieu historique revêt de l'importance à l'échelle du pays et en respecter les valeurs patrimoniales, voilà les principales responsabilités de Parcs Canada dans la gestion d'un lieu historique national. Les sections suivantes traitent de ces responsabilités au lieu historique national S.S. Keno.

2.1 Ressources

But stratégique ■ :

Veiller à ce que les ressources qui symbolisent ou représentent l'importance historique nationale du S.S. Keno ne soient ni altérées ni menacées.

Le premier élément de l'intégrité commémorative porte sur les ressources. L'importance nationale du S.S. Keno est symbolisée ou représentée par deux types de ressources qui ont contribué à faire reconnaître l'importance nationale du lieu historique. Les voici :

- **Endroit désigné** ■ comprend l'intégrité de l'ossature portante, les systèmes mécaniques, les matériaux d'origine, la trame historique et l'aménagement fonctionnel de l'espace, à l'intérieur comme à l'extérieur. La proximité du paysage urbain de Dawson et l'accès visuel du S.S. Keno sont également importants dans l'endroit désigné.
- **Ressources meubles** ■ ces ressources ont trait à l'intégrité de l'emplacement, de la fonction, de la trame et des aspects mécaniques des objets qui rehaussent l'objectif de commémoration du S.S. Keno.

Endroit désigné

Le transport fluvial à vapeur permit fut l'élément central du développement du Yukon et permit au territoire de communiquer avec le monde extérieur pendant presque un siècle, après l'arrivée du premier bateau au fort Selkirk en 1871. Le réseau qui s'y développa fut également façonné par la géographie du Yukon et la technologie des bateaux. Les autres moyens de transport évoluèrent lentement : le

déplacement terrestre en hiver venait compléter le transport fluvial en été, mais à la fin des années 20 une concurrence plus directe fit son apparition lorsque les aéronefs commencèrent à assurer des vols réguliers dans les collectivités du Yukon. Ce ne fut cependant qu'après la Seconde Guerre mondiale que le transport routier mit finalement fin à l'importance du réseau de transport sur les cours d'eau intérieurs du Yukon. Le S.S. *Keno* est représentatif des bateaux qui servirent le Yukon pendant si longtemps.

Le S.S. *Keno* a été désigné lieu historique national en 1962. Il est devenu un élément important du paysage urbain historique de Dawson. D'autres intervenants ont un intérêt direct dans la présence permanente du lieu historique à son emplacement actuel, à Dawson.

L'endroit désigné est le S.S. *Keno* lui-même et non pas le terrain sur lequel il se trouve. La valeur de la ressource physique réside dans sa documentation et dans le fait qu'il représente un type de bateau construit pour le réseau de transport fluvial au Yukon. Il comprend les éléments suivants :

- l'intégralité de la coque, de la superstructure, du système de propulsion et des systèmes auxiliaires du vapeur;
- l'unité encore évidente du bateau et de son équipement original;
- la qualité de la construction du bateau et de ses composants;
- la vaigrage à franc-bord bien exécuté;



Le S.S. Keno, vu de la proue, ouvert pour des visites guidées avant la stabilisation de la coque

- sa valeur en tant qu'exemple des vapeurs rapides à faible tirant d'eau qui sillonnaient le fleuve Yukon;
- les grandes caractéristiques qui en définissent l'importance : les systèmes associés à la structure du bateau; les systèmes qui y sont associés en tant que navire de charge et ceux qui y sont associés en tant que bateau de croisière.

L'importance symbolique du S.S. *Keno* vient de son rôle dans le réseau de transport fluvial au Yukon et des liens qui existent avec d'autres vapeurs à roue à faible tirant d'eau. Son sens est rehaussé par l'emplacement actuel, défini par sa proximité à la fois du fleuve Yukon, un important cours d'eau, et de la ville de Dawson, l'une des principales entités urbaines de ce réseau de transport.

OBJECTIFS

- conserver l'apparence et l'intégrité physique du bateau, dont témoignent sa dimension, les matériaux de surface, la couleur, la construction et la conception de la coque et les éléments extérieurs, tels qu'ils étaient au moment où Parcs Canada en a fait l'acquisition;
- conserver l'intégrité de l'ossature portante et des systèmes mécaniques;
- conserver l'aménagement fonctionnel de l'espace, à l'intérieur comme à l'extérieur;
- conserver les matériaux originaux et les systèmes mécaniques conformément à la *Politique sur la gestion des ressources culturelles*;
- préserver et conserver, aux fins de référence, des exemples représentatifs de la trame historique enlevée;
- encourager activement la création de liens et la collaboration avec d'autres instances, de façon à maintenir l'intégrité de l'endroit désigné;
- maintenir et reconnaître la contribution visuelle du S.S. *Keno* à l'intégrité

commémorative du lieu historique national du Complexe-Historique-de-Dawson;

- conserver la proximité et l'accès visuel au fleuve;
- conserver les panoramas du bateau et du fleuve.

Situation actuelle

Le S.S. *Keno* possède maintenant une nouvelle fondation et un système de soutien et un système de protection contre les incendies. Tous les éléments de charpente de la superstructure qui étaient pourris ont été remplacés. Grâce à ces travaux, le bateau est dans un état plus propice à la protection de sa trame et à son entretien. Des échantillons représentatifs de la structure historique enlevée font l'objet de mesures de conservation. Parcs Canada a documenté et placé en entreposage de nombreux matériaux pour en assurer l'entretien et la sauvegarde. Il faut cependant adopter des plans d'aménagement et des stratégies de préparation aux sinistres et procéder à des évaluations environnementales pour améliorer les mesures qui garantiront l'intégrité de cet endroit désigné.

Le S.S. *Keno* est situé dans la ville de Dawson, ce qui menace à plusieurs égards l'intégrité de l'endroit désigné, notamment l'aménagement commercial et celui du secteur riverain. Le public est actuellement renseigné sur les changements apportés à l'endroit désigné, dont la restauration du S.S. *Keno* et le remplacement des éléments originaux détériorés par de nouveaux matériaux. L'interprétation sur place ne comprend pas pour le moment de visites à bord du bateau.

MESURES CLÉS

- collaborer avec le conseil d'urbanisme de la ville et d'autres organismes communautaires de planification à la promotion du soutien public et du respect des lois, des règlements et des lignes directrices de conception qui appuieront et rehausseront l'intégrité de l'endroit désigné;

- surveiller et évaluer l'état de l'endroit désigné et prendre les mesures nécessaires pour atténuer les répercussions sur son intégrité;
- évaluer le programme actuel de mise en valeur du lieu historique afin d'élaborer et d'exécuter une stratégie de mise en valeur qui permette□:
 - de présenter les valeurs commémoratives de l'endroit désigné, de fixer des objectifs généraux de sensibilisation du public et de la clientèle à ces valeurs et d'en mesurer l'atteinte;
 - d'offrir toute une gamme de programmes sur place et de programmes de diffusion externe, pour aider le public et les clients à mieux comprendre les valeurs de l'endroit désigné;
- identifier, documenter et conserver systématiquement toutes les ressources culturelles qui contribuent à la mise en valeur de l'endroit désigné;
- élaborer et mettre en œuvre une stratégie de conservation des systèmes mécaniques du bateau, selon les principes de la Politique sur la gestion des ressources culturelles;
- compléter les archives photographiques, les plans tels que trouvés, les plans de l'ouvrage fini et d'autres documents connexes, en faire l'inventaire et les conserver;
- achever la réhabilitation générale de la trame historique du bateau;



Poulies de chargement

- *recueillir des échantillons représentatifs de la trame historique enlevée, en faire l'inventaire, les enregistrer et les entretenir;*
- *faire la distinction entre les nouveaux matériaux ou les reproductions et les matériaux originaux des ressources de niveau I et de niveau II*

Ressources meubles

Les principales ressources meubles sont des éléments importants qui contribuent aux valeurs et aux messages du lieu historique national S.S. Keno. Ces ressources tirent leur valeur du fait qu'elles sont des artefacts authentiques directement liés au bateau et dont la provenance a été établie par des recherches et de la documentation.

OBJECTIFS

- évaluer, identifier, protéger et entretenir les ressources meubles liées à l'objectif de commémoration du S.S. Keno;
- élaborer et mettre en œuvre des stratégies de mise en valeur et de surveillance efficaces des ressources meubles du lieu historique;
- assurer l'accès aux fins de recherche et de mise en valeur.

Situation actuelle

Parcs Canada conserve et entretient une petite collection d'objets historiques liés au S.S. Keno. Cette collection est conservée selon des conditions contrôlées dans plusieurs installations de stockage et exposée. L'entretien courant et l'inspection sont permanents et donnent lieu, au besoin, à des mesures d'intervention, de conservation et de remplacement. Les exigences de conservation à long terme doivent être évaluées et quantifiées. Parcs Canada mène actuellement une évaluation de cette collection, afin de déterminer les liens qui

l'associent à l'objectif de commémoration. Il partage aussi l'information sur les artefacts avec d'autres établissements aux fins de recherche, de protection et de mise en valeur. Il n'y a pas de plan d'urgence pour la collection.

Parcs Canada a également acheté une collection importante de photographies historiques qui illustrent le transport fluvial, Dawson à ses débuts et les champs aurifères. Cette collection est tenue à jour par un système manuel en voie d'être transformé en une base de données électronique.

MESURES CLÉS

- *identifier, consigner et protéger les ressources meubles et les archives les concernant, conformément à la Politique sur la gestion des ressources culturelles;*
- *élaborer et mettre en œuvre une stratégie de protection, d'entretien et d'utilisation à long terme des ressources meubles (aux fins de recherche et de mise en valeur);*
- *élaborer et mettre en œuvre une stratégie visant à définir et à déterminer l'ampleur des collections nécessaires pour appuyer l'intégrité commémorative du lieu historique;*
- *collaborer avec d'autres administrations ou propriétaires, échanger de l'information et protéger les archives liées aux ressources de niveau I du lieu historique;*
- *mener des recherches sur la culture matérielle afin de s'assurer de l'authenticité et de l'exactitude des messages de niveau I faisant appel à des artefacts et mettre ces données à la disposition d'autres personnes;*
- *tenir une collection d'archives photographiques à l'appui des activités de mise en valeur et de préservation du lieu historique et rendre cette collection accessible à d'autres;*
- *instaurer au lieu historique un plan de mesures d'urgence afin de préserver les ressources meubles.*

2.2 Messages

But stratégique :

Communiquer clairement au public les raisons qui donnent au lieu historique son importance nationale et expliquer son rôle dans l'histoire canadienne.

Le deuxième élément de l'intégrité commémorative porte sur la communication efficace des raisons pour lesquelles le lieu historique revêt une importance historique nationale. Chacun des éléments de l'objectif de commémoration constitue une part importante des objectifs d'apprentissage à atteindre pour que le lieu historique conserve son intégrité commémorative. Ainsi, les visiteurs doivent comprendre le rôle du S.S. *Keno* en tant qu'exemple représentatif des vapeurs à roue qui sillonnèrent les lacs et les cours d'eau du Yukon.

Pour que ces objectifs d'apprentissage soient atteints, il faut également que les messages soient fondés sur des recherches, des connaissances, la sensibilisation et la sensibilité à l'historiographie actuelle des éléments de commémoration. Il importe aussi que la mise en valeur soit équilibrée, c'est-à-dire que les diverses perspectives des événements liés au lieu historique soient communiquées. De plus, chacun des éléments du récit ne doit pas être traité isolément, mais plutôt intégré à la présentation des messages d'importance historique nationale liés au réseau de transport fluvial intérieur. La Commission des lieux et monuments historiques du Canada a aussi fait ressortir l'important rôle joué par le S.S. *Keno*, qui rehausse les valeurs historiques du lieu



Le S.S. Keno, poussant une barge sur le fleuve Yukon à l'embouchure de la rivière Stewart

historique national du Canada du Complexe-Historique-de-Dawson. La présence du S.S. *Keno* dans le paysage urbain constitue donc une valeur d'importance primordiale qu'il convient de communiquer.

Pour accéder à l'intégrité commémorative, l'objectif principal d'apprentissage pour les visiteurs du lieu historique national du Canada S.S. *Keno* est donc, en partie, le suivant :

Comprendre que le S.S. *Keno* est un exemple représentatif des bateaux à roue utilisés sur les lacs et les cours d'eau du Yukon et qu'il montre la conception et l'utilisation de la technologie des vapeurs à roue.

Les messages qui favorisent cette compréhension sont les suivants :

- les vapeurs à roue constituaient la principale forme de transport fluvial au Yukon, et ils ont joué un rôle de premier plan dans l'évolution du Yukon jusque dans les années 50;
- la technologie des vapeurs à roue a été mise au point pour répondre aux besoins en transport et aux conditions économiques et environnementales locales du Yukon;
- le transport par bateau à roue, dont témoigne le S.S. *Keno*, a joué un rôle important dans l'existence de Dawson.

OBJECTIFS

- faire comprendre au public l'importance nationale du lieu historique et son rôle dans l'histoire canadienne;
- faire comprendre au public l'importance du S.S. Keno et sa contribution aux objectifs d'apprentissage du lieu historique national du Complexe-Historique-de-Dawson;
- faire connaître au public les liens qui existent entre les messages d'importance nationale et les ressources de niveau I du lieu historique et d'autres ressources connexes;
- prendre des mesures et des moyens pour évaluer l'efficacité de la diffusion des messages.

Situation actuelle

Le programme a évolué ces dernières années, délaissant les thèmes et les objectifs au profit des messages appuyant l'objectif de commémoration, ce qui peut avoir créé des lacunes dans les programmes actuels de mise en valeur. Ces lacunes doivent être définies et corrigées au moyen d'une évaluation des activités d'interprétation actuelles.

La stabilisation du S.S. Keno est maintenant terminée. Pendant de nombreuses années, il n'y a pas eu d'interprétation à bord du bateau; le lieu historique est cependant intégré à d'autres programmes du lieu historique, notamment les promenades à pied, un kiosque extérieur, des présentations audiovisuelles et une exposition au centre d'accueil. Il n'y a pas eu d'évaluations de la compréhension du public ni de la satisfaction de la clientèle au lieu historique au cours des dernières années.

MESURES CLÉS

- *évaluer le programme actuel de mise en valeur du lieu historique afin d'élaborer et d'exécuter une stratégie de mise en valeur qui permette* :
 - *d'accorder la priorité à la mise en valeur des messages de niveau I, de fixer des objectifs généraux de sensibilisation du public et des clients au contenu de ces messages et d'en mesurer l'atteinte;*
 - *d'utiliser l'information sur les publics cibles pour élaborer des programmes pertinents qui répondront aux besoins du marché;*
 - *d'offrir tout un éventail de programmes sur place et de programmes de diffusion externe afin d'aider le public et les clients à mieux comprendre les messages de niveau I;*
 - *de définir et de présenter les principaux liens de commémoration qui existent avec d'autres lieux historiques nationaux;*
 - *d'intégrer entièrement, le cas échéant, les programmes de mise en valeur du lieu historique national du Complexe-Historique-de-Dawson et du lieu historique national S.S. Keno.*

2.3 Autres valeurs patrimoniales

But stratégique :

Faire respecter les valeurs patrimoniales de l'endroit par tous ceux et celles dont les décisions ou les mesures influent sur le lieu historique.

Le troisième élément de l'objectif de commémoration porte sur le respect des autres valeurs patrimoniales du lieu historique. Outre les valeurs d'importance historique nationale, les valeurs patrimoniales associées au lieu historique national S.S. *Keno* comprennent le rôle joué par la ville de Dawson, qui fut un important centre de transbordement au sein du réseau de transport fluvial intérieur du Yukon. Il faut donc faire comprendre le rôle et l'histoire de Dawson comme centre administratif et centre d'approvisionnement, lieu de transbordement entre les chemins de fer, les bateaux à roue et le transport routier aux champs aurifères du Klondike et, enfin, lieu de chantiers maritimes.

Le rôle du lieu historique national du Canada S.S. *Keno* en tant que porte ouverte sur le patrimoine culturel et naturel connexe des voies navigables du Yukon est une autre valeur patrimoniale. De nombreux visiteurs découvrent ce riche patrimoine naturel et culturel grâce au vapeur. Ces valeurs patrimoniales supplémentaires comprennent les récits connexes et les liens du S.S. *Keno* avec d'autres lieux du Nord comme le MV *Tarahne* à Atlin, la rivière du patrimoine Thirty Mile, le lieu historique national du Canada S.S. *Klondike*, Canyon City et le fort Selkirk.

Les autres valeurs patrimoniales comprennent également les ressources de niveau II qui sont gérées par Parcs Canada et les messages liés à l'histoire de cet endroit, au-delà des thèmes et de la période de commémoration.

Ces ressources et ces messages n'ont pas trait à la désignation nationale, mais revêtent de l'importance pour la documentation et la communication de l'histoire du transport fluvial au Yukon. L'emplacement du S.S. *Keno* dans le secteur riverain en fait partie.

L'association du S.S. *Keno* avec d'autres lieux historiques nationaux du Yukon (par exemple le Complexe-Historique-de-Dawson, la Drague-Numéro-Quatre et le S.S. *Klondike*) est reconnue. Le lien qui existe entre le S.S. *Keno* et le réseau des lieux historiques nationaux au Canada constitue aussi une autre valeur patrimoniale générale.

OBJECTIFS

- travailler en collaboration avec d'autres intervenants pour protéger et mettre en valeur l'histoire et le patrimoine des voies navigables intérieures du Yukon;
- gérer les ressources de niveau II selon la *Politique sur la gestion des ressources culturelles*;
- communiquer au public les messages de niveau II concernant Dawson et le S.S. *Keno*;
- s'assurer du maintien de l'emplacement du S.S. *Keno* dans le secteur riverain;
- communiquer efficacement les liens qui existent entre le S.S. *Keno* et d'autres lieux historiques nationaux du Yukon;
- communiquer l'intégration du S.S. *Keno* au réseau des lieux historiques nationaux.

Situation actuelle

Parcs Canada travaille de concert avec le Yukon Transportation Museum aux célébrations de la semaine des transports en juin de chaque année. Parcs Canada possède actuellement une petite collection de ressources de niveau II liées au S.S. *Keno*.

On croit qu'il existe aux yeux du public un lien étroit entre le S.S. *Keno* et le S.S. *Klondike* et une forte similitude de commémoration entre les deux lieux historiques. Ces bateaux sont les deux seuls vapeurs à roue restants d'une importante flotte qui naviguait autrefois sur les cours d'eau du Yukon.

Le S.S. *Keno* est situé dans la ville de Dawson, de sorte que l'aménagement commercial et

celui du secteur riverain menacent à plusieurs égards les autres valeurs patrimoniales. La municipalité de Dawson est responsable de l'aménagement du secteur riverain de la collectivité.

MESURES CLÉS

- *évaluer le programme actuel de mise en valeur du lieu historique afin d'élaborer et d'exécuter une stratégie de mise en valeur qui permette* :
 - *de diffuser les messages de niveau II du lieu historique, de fixer des objectifs généraux de sensibilisation du public et de la clientèle au contenu de ces messages et d'en mesurer l'atteinte;*
 - *d'offrir toute une gamme de programmes sur place et de programmes de diffusion externe afin d'aider le public et les clients à comprendre les messages de niveau II du lieu historique;*
 - *de définir et de mettre en valeur les liens thématiques qui existent avec d'autres lieux historiques nationaux;*
- *collaborer avec des organismes communautaires à la détermination, à la protection et à la mise en valeur des autres valeurs patrimoniales de la ville de Dawson;*
- *élaborer et mettre en œuvre une stratégie permettant de garantir que les ressources de niveau II associées au lieu historique sont gérées conformément à la Politique sur la gestion des ressources culturelles de Parcs Canada;*
- *collaborer avec les instances locales à la protection du caractère patrimonial du secteur riverain;*
- *collaborer avec le personnel de Parcs Canada chargé de l'intendance du lieu historique national du Canada S.S. Klondike afin d'éviter les doublages dans la diffusion des messages de niveau II aux deux lieux historiques.*



S.S. Keno et barge, chargement de bois de chauffage sur la rivière Stewart

■ 3 : Un lieu pour les gens

RESPONSABILITÉ □ : *Parcs Canada veillera à offrir aux visiteurs des activités qui leur permettront de mieux comprendre et apprécier le patrimoine culturel, d'en profiter pleinement et de le protéger, tout en respectant la raison d'être du lieu historique national du Canada S.S. Keno.*

Pour exécuter le mandat des lieux historiques nationaux, il est important que les visiteurs puissent découvrir le lieu historique national du Canada S.S. Keno tout en respectant son importance nationale. Pour ce faire, Parcs Canada appuiera et favorisera la création d'activités qui aideront le public à mieux comprendre et apprécier le patrimoine national, à en profiter pleinement et à le protéger, tout en respectant sa raison d'être en tant que lieu historique national.

Parcs Canada tient à ce que le S.S. Keno demeure un lieu pour les gens. Pour cette raison, il a défini des objectifs et des mesures de gestion précis au chapitre de la fréquentation. Ces objectifs et mesures s'inscrivent dans le contexte des objectifs et des mesures de gestion de l'intégrité commémorative, et ils cadrent avec les pratiques d'intendance de Parcs Canada pour le lieu historique.

3.1 Tourisme patrimonial

But stratégique □ :

Fournir au public diverses activités récréatives et possibilités de voyage authentiques et de grande qualité qui cadrent avec la raison d'être du lieu historique national.

OBJECTIFS

- en collaboration avec d'autres intervenants et exploitants, promouvoir le S.S. Keno comme destination au Yukon;
- utiliser l'information marketing pour donner aux visiteurs des occasions de revivre l'expérience des vapeurs à roue qui sillonnèrent les lacs et les cours d'eau du Yukon.

Situation actuelle

Le tourisme demeure un secteur d'activité important au Yukon. La collectivité de Dawson joue un rôle de premier plan dans l'industrie touristique régionale. Les possibilités touristiques prévues dans le programme d'intendance du lieu historique national du Canada S.S. Keno porteront sur les ressources culturelles du lieu historique.

La région de Dawson accueille actuellement quelque 60 000 visiteurs de l'extérieur du Yukon en été, de juin à la mi-septembre. La vaste majorité de ces visiteurs appartiennent aux segments des voyageurs « routiers » (véhicules de plaisance et autocars). Ces visiteurs restent en moyenne trois jours dans la région de Dawson et de sept à huit jours au Yukon. Même s'il y a assez peu de visiteurs en dehors de la saison estivale, ceux qui viennent



Le S.S. Keno lors de son dernier voyage à Dawson, 1960. La timonerie a été enlevée.

hors-saison engendrent d'importantes retombées économiques.

Même si le volume des visiteurs au Yukon n'a augmenté que légèrement depuis 1987, les caractéristiques de ces visiteurs semblent changer. Les données de *Planning for Tourism Development in the Dawson Region* indiquent que :

- la circulation en autocar (visites guidées) a régulièrement diminué depuis 1987, suivant une tendance observée partout en Amérique du Nord;
- les chiffres préliminaires de 1994 indiquent que la circulation d'autocars sur la route du Sommet du monde a chuté d'environ 20 % depuis 1993.

Ces dernières années, il a été impossible d'offrir des visites guidées régulières du S.S. Keno, d'abord en raison du piètre état du vapeur, puis en raison des travaux de stabilisation entrepris. Malgré tout, les visites guidées spéciales offertes pendant cette période ont attiré de nombreux visiteurs, si on les compare aux autres activités estivales organisées par Parcs Canada.

MESURES CLÉS

- *collaborer avec les administrations locales, régionales et territoriales à la collecte et à l'analyse de données sur les visiteurs afin de prendre les mesures nécessaires pour appuyer les programmes de mise en valeur et les services essentiels qui répondront aux besoins des visiteurs au lieu historique;*
- *collaborer avec des entreprises et des organismes touristiques pour favoriser la création et la promotion de produits et services touristiques associés au lieu historique afin de mieux faire comprendre aux visiteurs les messages de niveau I du lieu historique;*
- *collaborer avec l'administration locale, l'industrie et les associations touristiques, de même qu'avec le gouvernement territorial, pour commercialiser les possibilités et les services touristiques de la région et de la collectivité locale;*
- *collaborer avec les entreprises et les organismes communautaires afin d'appuyer les possibilités touristiques économiquement viables au lieu historique, durant la saison intermédiaire;*
- *s'associer à d'autres sites, agences et organismes du patrimoine pour promouvoir les possibilités de tourisme patrimonial à l'échelle régionale et nationale;*
- *collaborer avec des établissements d'enseignement reconnus afin de créer et d'offrir des programmes d'accréditation et de certification en interprétation du patrimoine;*
- *fournir à l'industrie touristique de l'information à jour sur les droits d'utilisation, les possibilités touristiques, la sécurité des visiteurs et les répercussions sur l'intégrité commémorative du lieu historique.*

3.2 Services aux visiteurs

But stratégique :

Offrir toute une gamme de possibilités, d'installations et de services récréatifs et touristiques qui permettront aux visiteurs ayant des aptitudes et des intérêts variés de faire un séjour de qualité dans le lieu historique.

OBJECTIFS

- s'assurer que tous les visiteurs ont, en saison, accès à l'information qu'ils recherchent;
- collaborer avec des partenaires afin d'améliorer et de mieux coordonner les programmes et les services offerts aux visiteurs et d'éviter le double emploi avec les principaux exploitants touristiques de la collectivité;
- veiller à ce que les visiteurs ayant des besoins spéciaux puissent avoir accès au lieu historique et puissent participer aux activités qui y sont organisées;
- offrir aux visiteurs des programmes, des services et des installations qui répondent à leurs besoins, tant pour leur plaisir que pour l'enrichissement de leurs connaissances, dans un milieu sûr et sain.



Le S.S. Keno amarré, endroit inconnu.

Situation actuelle

Il n'y a plus de visites à bord du S.S. Keno, mais les messages y sont communiqués par d'autres moyens d'interprétation personnalisés et non personnalisés. L'information offerte aux visiteurs au centre d'accueil de la rue Front comprend l'orientation, des publications, des expositions et des présentations audiovisuelles. Les visites à pied du centre-ville de Dawson comprennent le S.S. Keno.

MESURES CLÉS

- *offrir des services d'accueil et d'interprétation à l'extérieur du S.S. Keno en attendant l'achèvement de la stabilisation du vapeur et l'élaboration d'une stratégie de mise en valeur du lieu historique;*
- *collaborer avec d'autres exploitants et organismes touristiques ainsi qu'avec des entreprises locales afin de donner aux visiteurs un aperçu des activités, des programmes et des services offerts dans la collectivité et la région environnante;*
- *collaborer avec les administrations locales et les organismes de soutien aux personnes handicapées afin d'élaborer et d'offrir d'autres moyens d'accès (tant physiques qu'intellectuels) aux programmes de mise en valeur;*
- *veiller à ce que la conception et l'exécution des programmes du lieu historique conviennent aux divers groupes de clients et assurent un minimum de confort et de sécurité aux visiteurs;*
- *collaborer avec d'autres exploitants du lieu historique à l'implantation de programmes, examiner les situations où la densité des visiteurs pose un problème et y trouver des solutions de rechange viables;*
- *surveiller régulièrement les statistiques sur les visiteurs et s'inspirer des tendances du marché pour prendre des décisions concernant les investissements, les opérations et le marketing au lieu historique;*

- *si les conditions le justifient, remplacer les panneaux et l'information pour les rendre conformes à l'image de marque de Parcs Canada;*
 - *donner la priorité à la protection et à la mise en valeur des ressources et des messages de niveau I dans la prestation des services et des installations aux visiteurs.*
-

■ 4 : Un lieu pour l'intendance

RESPONSABILITÉ : Pour protéger et mettre en valeur le S.S. Keno, faire preuve de leadership en donnant l'exemple, montrer et défendre l'éthique et les pratiques de gestion environnementale et d'intendance patrimoniale, collaborer avec d'autres et leur venir en aide.

L'intendance suppose à la fois un rôle de leadership et un rôle de participation. La collaboration est inhérente, à des degrés divers, à toutes les activités patrimoniales de Parcs Canada. Parcs Canada préconise le concept d'un réseau intégré d'aires patrimoniales et collabore avec les provinces et les territoires aux stratégies de gestion de leurs aires protégées et de leur patrimoine.

4.1 Collaboration

But stratégique :

Veiller à ce que les décisions stratégiques, les décisions relatives à l'utilisation des terres et les décisions de planification soient prises en temps voulu, qu'elles soient équitables et conséquentes et qu'elles résultent d'un processus transparent axé sur la consultation.



Équipe travaillant à la réparation de la coque du S.S. Keno

Situation actuelle

Outre les consultations publiques tenues avant l'élaboration du présent plan directeur, Parcs Canada rencontre des intervenants clés de la collectivité, notamment la Klondike Visitors Association et la chambre de commerce, pour les informer de l'orientation prise dans la mise en œuvre des plans d'affaires.

Même si le personnel du lieu historique a suivi des cours en tourisme au Yukon College, Parcs Canada n'entretient pour l'instant aucun rapport de collaboration avec des bénévoles, des groupes communautaires ou des associations locales pour faciliter l'aménagement et l'exploitation du lieu historique.

OBJECTIFS

- favoriser des partenariats et des rapports avec d'autres ordres de gouvernement et organismes et entretenir les alliances et les rapports actuels;
- faire preuve de respect envers toutes les parties intéressées en s'assurant la participation du public aux décisions importantes du programme de Parcs Canada;
- offrir au public la possibilité de mettre à profit ses connaissances, son expertise et ses suggestions pour tout aspect du programme de Parcs Canada.

MESURES CLÉS

- collaborer avec la collectivité locale, les organismes compétents et d'autres parties intéressées à la préparation de tout événement d'envergure et à la gestion permanente du lieu historique;
- collaborer avec le gouvernement du Yukon, des établissements d'enseignement post-secondaire et d'autres organismes à l'élaboration et à la mise en œuvre de possibilités de formation, de diffusion externe, d'interprétation et de marketing liées au lieu historique;
- encourager les bénévoles, les groupes communautaires, les associations locales et le grand public à participer à l'aménagement et à l'exploitation du lieu historique.

4.2 Opérations et administration

But stratégique □:

Appliquer à l'administration et à l'exploitation du lieu historique les responsabilités fondamentales exposées dans le Plan d'affaires de Parcs Canada.

Mise en œuvre du plan

Parcs Canada continuera d'axer son travail sur le maintien de l'intégrité commémorative du



Le S.S. Keno pendant les travaux de stabilisation de la coque

lieu historique et sur la prestation de services d'accueil appropriés et économiques. Au cours de l'établissement de son plan d'affaires et de ses plans de travail, Parcs Canada examinera les possibilités d'exécution et d'amélioration des opérations du lieu historique, décrira les stratégies de gestion à adopter pour la mise en œuvre du plan et préparera des rapports sur l'état du lieu historique. Le plan d'affaires lui procurera le mécanisme par lequel il concrétisera les buts, les objectifs et les mesures de gestion décrits dans le présent plan directeur.

OBJECTIFS

- respecter les politiques et les directives propres aux lieux historiques nationaux, telles qu'elles sont décrites dans la Politique sur la gestion des ressources culturelles et la *Politique sur les lieux historiques nationaux*, de même que dans le programme général de Parcs Canada;
- faire preuve de leadership en donnant l'exemple, montrer et défendre l'éthique et les pratiques de gérance environnementale et d'intendance patrimoniale, et collaborer avec les autres;
- assurer l'intégrité commémorative, le service à la clientèle et l'utilisation judicieuse des deniers publics;
- faire appel aux services d'experts en gestion et en entretien des ressources culturelles dans un environnement nordique, et dresser un inventaire suffisant des ressources pour assurer des opérations et une administration harmonieuses.

Situation actuelle

Parcs Canada élabore des plans d'affaires pour exploiter le lieu historique, en améliorer le fonctionnement et concrétiser les buts, les objectifs et les mesures de gestion décrits dans le présent plan directeur. Une stratégie à long terme est également en cours d'élaboration :

elle précisera les priorités au chapitre de la protection et de la mise en valeur des ressources patrimoniales ainsi que l'infrastructure de soutien des opérations.

Parcs Canada tient compte régulièrement de l'intégrité commémorative dans l'administration du lieu historique en appliquant des lignes directrices et des politiques comme la *Politique sur la gestion des ressources culturelles* et la *Politique sur les lieux historiques nationaux*, et il veille sur l'intégrité par l'entremise du *Rapport sur l'état des parcs*. Le personnel du lieu historique examine les projets d'installations, de services et d'utilisation pour s'assurer de leur pertinence. Parcs Canada fait appel à divers membres du personnel local, du Centre de services et du Bureau national. Le personnel du lieu historique supervise toute une gamme de fonctions, dont l'enregistrement et la restauration des bâtiments patrimoniaux, la surveillance de l'intégrité culturelle, la gestion de la conservation et des collections, la conservation, les communications sur le patrimoine, la gestion des biens et de la sécurité et d'autres services découlant du programme. Il assure aussi des services en tant qu'unité de gestion au lieu historique national S.S. *Klondike* et à celui de la Piste-Chilkoot, de même qu'au parc national et à la réserve de parc national Kluane.

Les lignes directrices actuelles de sécurité et de sûreté sont incomplètes, et, même si le S.S. *Keno* fait partie du plan spécial de préparation en cas d'inondation du complexe historique de Dawson, le lieu historique ne possède pas encore de plan de mesures d'urgence.

Parcs Canada offre un service économique à la clientèle en intégrant les programmes et les droits d'utilisation du S.S. *Keno* aux programmes du complexe historique de Dawson. Le personnel en place l'hiver n'est pas en nombre suffisant pour offrir un programme modeste de diffusion externe hors-saison.

MESURES CLÉS

- *élaborer et mettre en œuvre une stratégie de stabilisation graduelle des ressources de niveau I et II, par l'entremise de projets chiffrés;*
- *consulter les parties touchées par d'éventuelles modifications des droits d'utilisation au lieu historique;*
- *élaborer et mettre en œuvre des lignes directrices de sécurité et de sûreté au lieu historique afin de respecter les normes locales d'hygiène et de sécurité au travail;*
- *élaborer et mettre en œuvre une stratégie de planification des mesures d'urgence au lieu historique;*
- *engager les ressources nécessaires pour une pleine exploitation du lieu historique de juin à la mi-septembre, ainsi que pour un modeste programme de diffusion externe hors-saison;*
- *utiliser le Rapport sur l'état des parcs pour surveiller l'état de l'intégrité commémorative du lieu historique;*
- *examiner l'état structurel et fonctionnel de l'infrastructure de soutien des opérations, puis élaborer et mettre en œuvre une stratégie qui répondra aux besoins opérationnels et administratifs du lieu historique;*
- *mener une évaluation environnementale stratégique des activités de gestion visées par le Processus d'évaluation environnementale des projets de politiques et de programmes;*
- *utiliser la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale, ou, pour évaluer les incidences environnementales des projets avant qu'ils ne soient entrepris.*

4.3 Évaluation environnementale du plan directeur

Ce plan directeur a été soumis à un examen préalable et à une évaluation environnementale conformément à la directive du Cabinet intitulée Processus d'évaluation environnementale des projets de politiques et de programmes. L'examen préalable a été mené dès le début du processus d'examen du plan, pour que les incidences environnementales des initiatives proposées soient connues avant que des décisions irrévocables ne soient prises. Un document d'accompagnement sur l'évaluation environnementale du plan directeur du lieu historique national du Canada S.S. *Keno* décrit en détail les résultats résumés ici.

Un atelier a été organisé pour cerner les propositions du plan directeur qui étaient susceptibles d'avoir des incidences négatives sur l'environnement. Le plan prévoit la restauration et l'entretien du vapeur. La mise en œuvre du plan risque donc peu d'avoir des effets importants sur l'environnement. Les techniques courantes de restauration et d'entretien seront employées. Les répercussions de ces activités sont minimales ou peuvent être atténuées par des techniques connues. Le bateau n'est plus utilisé et servira seulement d'installation éducative et patrimoniale où des expositions fixes seront présentées et des visites à pied guidées seront offertes.

Plusieurs initiatives du présent plan directeur peuvent entraîner une hausse du taux de fréquentation. Une stratégie s'impose pour surveiller et gérer les répercussions du nombre accru de visiteurs sur les ressources culturelles du lieu historique.

Certaines initiatives du plan directeur sont de nature conceptuelle et ne sont pas assez détaillées pour se prêter à une évaluation des incidences environnementales. Il faudra obtenir d'autres renseignements avant que ces projets ne puissent être convenablement évalués. À mesure que des projets seront élaborés, ils seront soumis à un examen préalable, selon les dispositions de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (LCEE). Les mesures d'atténuation appropriées seront intégrées aux évaluations. Les projets ne seront pas amorcés avant que l'examen et l'évaluation en matière d'environnement aient été menés et que l'approbation d'une autorité responsable en vertu de la LCEE ait été obtenue.

■ 5 : Stratégie de mise en oeuvre

Le plan directeur expose l'orientation stratégique à long terme que doivent suivre les gestionnaires du lieu historique national. Ce document joue un double rôle : d'une part, c'est un cadre qui régit la prise de décisions et l'élaboration de plans détaillés, et, d'autre part, c'est un ouvrage de référence stratégique pour les prévisions des dépenses en immobilisations ainsi que pour la gestion et l'exploitation futures du lieu historique. La mise en oeuvre du plan incombe au directeur et au personnel de l'unité de gestion.

Le plan directeur présente une vision à long terme pour le lieu historique, mais il met l'accent sur les mesures à prendre dans une période de cinq ans. La présente stratégie de mise en oeuvre renferme une série de mesures qui devront être prises en priorité dans les cinq prochaines années, chacune d'elles étant jugée abordable compte tenu des ressources actuelles de l'Unité de gestion du Yukon.

Les priorités sont directement liées au plan d'affaires du lieu historique et en suivent le cycle triennal. L'accent est mis sur le premier cycle, même si certaines mesures sont prévues uniquement pour les trois années suivantes. Les priorités sont groupées en fonction de certaines gammes de services de Parcs Canada, dans le cadre de la nouvelle structure de planification, de rapport et de responsabilisation. Les résultats attendus contribueront à l'atteinte des objectifs suivants :

- 1) assurer l'intégrité commémorative;
- 2) améliorer le service à la clientèle;
- 3) faire un usage judicieux et efficace des deniers publics.

Les progrès accomplis sont consignés dans un rapport annuel sur le rendement du plan d'affaires et dans le *Rapport sur l'état des parcs*, qui est publié régulièrement.

Voici la liste des mesures qui doivent être prises de façon prioritaire dans les cinq prochaines années :

- Mettre sur pied un programme de surveillance et d'entretien du vapeur.
- Élaborer une stratégie pour assurer la conservation des systèmes mécaniques du navire.
- Constituer et tenir une collection d'archives photographiques à l'appui des activités de mise en valeur et de préservation réalisées au lieu historique et rendre cette collection accessible à d'autres.
- Se doter d'un plan de mesures d'urgence afin de préserver les biens meubles du lieu historique en cas d'urgence.
- Élaborer et mettre en oeuvre pour le S.S. *Keno* un plan d'interprétation qui intègre les messages de niveau I et de niveau II et qui accroît l'accessibilité du lieu historique.
- Offrir des programmes aux groupes scolaires afin de les renseigner, de les sensibiliser davantage à l'importance du lieu historique et d'obtenir leur appui.
- Surveiller l'efficacité des activités de mise en valeur du patrimoine en administrant des sondages annuels (tout en continuant de participer au sondage national auprès de la clientèle).
- Maintenir ou rehausser le niveau actuel des programmes personnalisés en veillant à ce que les postes liés à la mise en valeur du patrimoine soient comblés rapidement par des personnes qualifiées.
- Revoir chaque année les besoins en formation des gestionnaires et du personnel de la Mise en valeur du patrimoine afin de veiller à ce que le programme soit exécuté de façon professionnelle.
- Concevoir une stratégie de marketing pour le lieu historique, en mettant l'accent sur le marketing social et sur les changements de comportement chez les visiteurs.

Glossaire

Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine	Organisme consultatif interministériel responsable de l'identification et de la détermination de la valeur patrimoniale des édifices fédéraux, de la surveillance de leur conservation et de leur utilisation continue à la suite de leur désignation.
Commission des lieux et monuments historiques du Canada (CLMHC)	Groupe de personnes nommées qui représentent chaque province et territoire du Canada et qui relèvent du ou de la ministre de l'Environnement. La Commission reçoit et étudie des recommandations concernant la commémoration d'endroits historiques et la création de musées historiques ainsi que l'administration, la préservation et l'entretien de ces endroits et musées. En outre, elle conseille le ou la ministre dans l'exercice des pouvoirs qui lui sont conférés par la <i>Loi sur les lieux et monuments historiques</i> .
Gestion des ressources culturelles	Pratiques généralement admises de conservation et de mise en valeur des ressources culturelles, reposant sur des principes et réalisées au moyen de mesures qui intègrent des activités professionnelles, techniques et administratives afin de tenir compte de la valeur historique de ces ressources dans les interventions pouvant les affecter. À Parcs Canada, la gestion des ressources culturelles inclut leur mise en valeur, leur utilisation et leur conservation.
Intégrité commémorative	On dit d'un lieu historique qu'il possède une intégrité commémorative lorsque les ressources qui symbolisent ou représentent son importance sont intactes ou ne sont pas menacées, lorsque les motifs qui justifient son importance sont clairement expliqués au public et lorsque la valeur patrimoniale du lieu est respectée.
Lieu historique national	Tout endroit reconnu d'importance historique nationale par le ou la ministre responsable de Parcs Canada.
Plan directeur	Guide stratégique qui oriente la gestion future d'un parc national, d'un lieu historique national ou d'une aire marine nationale de conservation. Exigé par la loi, ce document est rédigé à la suite de consultations publiques, approuvé par le ou la ministre responsable de l'Agence Parcs Canada, puis déposé au Parlement. C'est le principal document de responsabilisation publique qui régit le travail des gestionnaires des parcs nationaux, des lieux historiques nationaux et des aires marines nationales de conservation.
<i>Rapport sur l'état des parcs</i>	Rapport biennal qui évalue l'intégrité écologique et commémorative des parcs et des lieux historiques nationaux du Canada, les services offerts aux visiteurs et les progrès accomplis dans la création de nouvelles places patrimoniales. Le rapport est approuvé par le ou la ministre et déposé devant le Parlement.

Ressource culturelle	Oeuvre humaine ou endroit présentant des signes évidents d'activités humaines ou ayant une signification spirituelle ou culturelle, et dont la valeur historique a été reconnue.
Ressource culturelle de niveau I	Ressource culturelle qui revêt une importance historique à l'échelle nationale. Ce type de ressource est directement rattaché aux raisons qui donnent à un lieu historique son importance nationale.
Ressource culturelle de niveau II	Ressource qui, sans avoir d'importance historique à l'échelle nationale, peut quand même revêtir une valeur historique et être considérée comme une ressource culturelle.
Site du patrimoine mondial	Site naturel ou culturel considéré par le Comité du patrimoine mondial comme ayant une valeur universelle exceptionnelle, d'après ses critères. Le comité a été créé pour assurer la mise en oeuvre de la Convention du patrimoine mondial de l'Unesco (1972).
Tourisme patrimonial	Immersion dans l'histoire naturelle, humaine et patrimoniale, les arts, la philosophie et les institutions d'une région ou d'un pays pour mieux en comprendre et en appuyer le patrimoine.
Unité de gestion du Yukon	Unité administrative de Parcs Canada, basée au Yukon et chargée de la gestion des places patrimoniales suivantes : lieu historique national du Canada de la Piste-Chilkoot, lieu historique national du Canada S.S. <i>Klondike</i> , lieu historique national du Canada S.S. <i>Keno</i> , lieu historique national du Canada du Complexe-Historique-de-Dawson, lieu historique national du Canada de la Drague-Numéro-Quatre, parc national et réserve de parc national du Canada Kluane et parc national du Canada Vuntut.
Valeur historique	Valeur qui est attribuée à une ressource et qui en fait une ressource culturelle reconnue. Cette valeur peut être physique ou associative.

